

## **BULLETIN DE SALAIRE**

Paie du 01/12/2020 au 31/12/2020

Nº Cesu employeur : Z0392803390005 MONSIEUR CEDRIC BENETEAU 14 AV VICTORIA 94100 ST MAUR DES FOSSES MADAME ISABEL FRANCISCO

14 R MADAME DE LA GUETTE

94520 MANDRES LES ROSES

Document à conserver sans limitation de durée

Nº Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale		
00000001437346	Emploi familial	97.00Z	269119913989713		

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE		PART EMPLOYEUR			
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	197,31 x 2,900 % =	5,73				
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	197,31 x 6,800 % =	13,42				
MALADIE			200,82 x 13,000 % = 26,11			
VIEILLESSE	200,82 x 7,300 % =	14,66	200,82 x 10,450 % = 20,99			
ALLOC. FAMILIALES			200,82 x 5,250 % = 10,54			
ACCIDENT DU TRAVAIL			200,82 x 1,900 % = 3,82			
FNAL			200,82 x 0,100 % = 0,20			
CFP			200,82 x 0,550 % = 1,10			
CSA			200,82 x 0,300 % = 0,60			
CDS			200,82 x 0,016 % = 0,03			
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	200,82 x 4,790 % =	9,62	200,82 x 5,230 % = 10,50			
IRCEM PREVOYANCE	200,82 x 0,700 % =	1,41	200,82 x 0,960 % = 1,93			
POLE EMPLOI	, , , , , ,	,	200,82 x 4,050 % = 8,13			
TOTAL DES COTISATIONS		44,84	83,95			

Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus) : 161,73 €

Net à payer avant impôt sur le revenu: 156,00 €

Comprenant 10 % au titre des congés payés

Impôt sur le revenu	Base Taux personnalisé / taux non personnalisé Impôt sur le revenu prélevé à la source	: : :	161,73 € , % , €	Net payé en euros Date de paiement de la rémunération	; ;	156,00 € 31/12/2020
---------------------	--	-------------	------------------------	--	--------	------------------------

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Le montant dû au titre de l'impôt sur le revenu n'est pas recalculé car la période fiscale est clôturée. Merci de contacter l'administration fiscale.

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 7835236 enregistrée le 04/02/2021				
Nombre d'heures travaillées:	Salaire horaire net (heures normales)	:	13,00€	
	Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel	
	Salaire brut	:	200,82€	
	Assiette des cotisations	:	200,82€	